



Fédération Royale  
des Cercles Philatéliques de Belgique, a.s.b.l.  
Koninklijke Landsbond  
der Belgische Postzegelkringen, v.z.w.

## **Rapport de l'Assemblée Statutaire Spéciale du Brabant du 2 avril 2022.**

L'Assemblée Générale Statutaire du Brabant s'est tenue dans le bâtiment de la Fédération, K.L.B.P.-F.R.C.P.B., Park Horizon, gebouw 3, Leuvensesteenweg 510 à 1930 Zaventem. La liste de présences a pu être signée à partir de 10h15, par les délégués des clubs, par les commissaires et par les membres du comité du Brabant.

### Présents:

MM Rudy De Vos, Yves Pauwels, Léon Poncé, Johann Vandenhoute <sup>(1)</sup>, administrateurs.  
MM Francis Dochez, Tony Dewit et Daniel Goffin, commissaires provinciaux.

### Excusés :

MM Vincent Schouberechts, administrateur.  
MM Stéphane Debon et Laurens Dumont, délégués provincial.

15 des 34 cercles étaient présents ou représentés <sup>(2)</sup>.  
9 titulaire mérite philatélique provinciale ont signée.

### **1. Bienvenue.**

Le président souhaite la bienvenue à tout le monde et présente la nouvelle composition du conseil Provincial. Léon Ponce reste président, Rudy De Vos devient vice-président, Johann Vandenhoute reprend la trésorerie, Yves Pauwels sera notre nouveau secrétaire et Vincent Schouberechts adjoint-secrétaire. Les commissaires provinciaux seront Stéphane Debon et Laurens Dumont.

### **2. Approbation et ratification du procès-verbal de l'Assemblée générale statutaire du 2 octobre 2021.**

Le rapport de l'Assemblée Générale Statutaire vous à déjà été adressé. Il n'y a eu aucun commentaire.

### **3. Situation financière 2021, rapport du trésorier.**

Le rapport a été fait par Johann Vandenhoute en raison de l'absence de M. Duhamel. M. Duhamel ne veut plus travailler ensemble pour faire le bilan 2021. Les relevés de compte ont été difficiles à obtenir car M. Duhamel n'a pas rendu les cartes bancaires. Il y a des transferts entre les différentes fédérations de 10 000 euros. Ceux-ci sont inscrits dans les livres sur le compte à terme 210-0583900-12, mais aucune trace n'en a été trouvée dans les comptes. On soupçonne qu'il s'agirait d'une avance pour l'achat du bâtiment de 2011. Ceci est en cours de discussion avec le trésorier national. Après le règlement, il y avait une différence de 72 euros, qui est arrangée par la fédération. Pour 2021, il y a un solde négatif de 600 euros, les plus frappants sont les frais du trésorier pour 723,69 euros.

#### **4. Rapport des vérificateurs : Mr. C. De Valck en J.-M. Musch.**

La vérification par les vérificateurs se fait par voie postale et par e-mail. Début mars, le nouveau trésorier parvient à se faire une idée de la réalité des comptes. Il faut noter qu'au cours de l'année 2021 toutes sortes de transactions ont eu lieu sur les comptes courants de la province de Brabant qui n'appartiennent pas à ce compte. Malgré les dépenses élevées et l'opposition du précédent trésorier, la facture est correctement présentée. On peut seulement dire que malgré la petite perte due à la note de frais de Robert Duhamel et quelques transactions pas très claires de sa main, la facture est correcte au final. Nous demandons donc à l'assemblée d'accepter le bilan 2021 comme correct.

#### **5. Décharge des administrateurs, trésorier et vérificateurs.**

L'assemblée a accordé la décharge par des applaudissements. Johann demande de ne pas blâmer les vérificateurs pour les années précédentes. Interrogé par les vérificateurs, M. Duhamel immédiatement en colère. M. F. Dochez (a ce temps président) a également admis que M. Duhamel ne s'est jamais permis d'être là pour vérifier les compte par les vérificateurs.

#### **6. Nomination de 2 vérificateurs pour 2022.**

Messieurs C. De Valck et J.-M. Musch sont prêt à agir à nouveau en tant que vérificateurs pour 2022, merci.

#### **7. Cotisation 2022 – listes d'adresses Belgaphil (état des lieux).**

A partir du 1er avril, la cotisation est de 2 euros par membre. La cotisation doit être payée avant la fin du mois d'avril, sinon l'association sera annulée. Le mois dernier un rappel a été envoyé aux associations qui n'ont pas encore payé. Malgré cela, il reste encore 7 associations qui n'ont pas payé. Phila Culture d'Evere (293) a annoncé l'arrêt de ses activités. La plupart des membres ont trouvé refuge dans un autre club bruxellois.

#### **8. Médaille provinciale du mérite philatélique 2021 : 1 candidature, M. Stéphane Debon.**

Il y a 15 associations représentées et 9 voix des gardent de la médaille du mérite provincial. Au total, 24 votes ont été exprimés. Il y a 18 votes pour et 6 abstentions. Monsieur. Stéphane Debon a ainsi été élu pour la médaille du mérite provincial 2021, félicitations à Stéphane.

#### **9. Exposition compétitive régionale BRAPHILEX 2022.**

La salle est réservée. Il y aura un duo-stamp basé sur un dessin de M. A. Buzin, qui sera également présent à la manifestation. 74 mètres d'exposants ont été enregistrés, ceux-ci sont fermés. Il est prévu d'entrer sur environ 400 mètres carrés d'exposition, les inscriptions arrivent. Les inscriptions sont encore possibles jusqu'à fin mai. Kethefil sera présent avec son exposition 1 feuillet. Monsieur. Daniel Goffin mentionne que si l'événement n'est pas autorisé à avoir lieu, des dispositions ont été prises pour faire juger les collections. Il y a aussi un stand promotionnel fourni par Natagora, une association de protection de la nature.

## 10. Candidature exposition compétitive régionale 2023.

- Il n'y a pas encore de propositions officielles pour 2023. Boortmeerbeek étudie la possibilité d'organiser cela, mais demandera alors l'aide du KLBP Brabant.
- Nous recherchons un emplacement convenable pour 2024. Il n'y a pas de clarté sur le nombre de mètres carrés nécessaires, veuillez demander.
- Monsieur. D. Goffin a été informé par bpost lors de la prévente tardive à Estampuis que d'ici deux ans il n'y aura plus que 3 préventes par an, 1 en Flandre, 1 en Wallonie et 1 à Bruxelles.

## 11. Internetsite Brabantphile.

Le site [www.brabantphil.be](http://www.brabantphil.be) a été mis à jour en néerlandais et en français. Dans la nouvelle version, toutes les données des associations n'ont pas encore été ajustées. Les membres ont été invités à vérifier le dossier de leur association et à transmettre les éventuels ajustements. Afin de mieux faire connaître les activités organisées par les cercles, nous vous demandons de transmettre l'information à [vandenhaut.johann@skynet.be](mailto:vandenhaut.johann@skynet.be) et [leon.ponce@gmail.com](mailto:leon.ponce@gmail.com) afin qu'elle soit publiée sur le site et sur Facebook.

## 12. Divers

- MF Dochez : Malibrans a redémarré ses activités.
- Réunion : Ne serait-il pas utile d'envoyer une lettre aux clubs présentant le nouveau conseil. Cela vaut également pour les clubs qui ont abandonné ces dernières années pour diverses raisons. Le conseil d'administration prendra cela à cœur.

**Informations générale :** Pour plus d'informations sur les règlements et le règlement d'ordre de la F.R.C.P.B., nous vous renvoyons au site <https://www.frcpb.be>.  
Pour plus d'informations sur le règlement de l'exposition, vous pouvez toujours contacter le commissaire provincial de la discipline concernée

Yves Pauwels  
secrétaire.

---

(1) Egalement commissaire provincial.

(2) 202 Union des Cercles Philatéliques de la Région Bruxelloise \* 205 Filatelistische Internetclub van Leuven \* 215 Fortis Philatelic Club Belgium \* 228 Postzegelkring "De Postiljon" \* 230 Cercle Philatélique Régence \* 249 Koninklijke Filatelistische Kring Leuven \* 260 Royal Club Philatélique de Wavre \* 262 K.V.B.P. – Afdeling Leuven \* 264 Cercle Philatélique Jodoigne \* 265 K.V.B.P. Keerbergen « De Posthoorn » \* 266 K.V.B.P. Brussel Koekelberg \* 269 Royal Cercle Philatélique de la Hulpe \* 272 Kethefil \* 275 Postzegelkring « Breughel » \* 289 Vilvoordse Postzegelkring \*

---

Compte bancaire : IBAN = BE16 2100 5806 6474	Website : <a href="http://www.Brabantphil.be">www.Brabantphil.be</a>
Yves Pauwels Zittert 129A – Asse 1730	Yvesjean.pauwels@proximus.be Tél.: 0475-81.88.99